



## Obtenez un diplôme grâce à la VAE

Référence : 3.4.2

Thématique : Bilan de compétences / VAE

**Votre expérience est votre richesse !**

Toute personne qui possède une expérience en lien direct avec la certification professionnelle visée peut prétendre à valider les acquis de son expérience par la VAE et obtenir tout ou partie d'un diplôme, d'un titre ou d'un certificat de qualification professionnelle, dès lors où ils sont inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

La VAE vous permet d'être officiellement reconnu pour votre savoir-faire et d'obtenir une certification nécessaire pour diriger certaines entreprises ou évoluer professionnellement par exemple.

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements (bouton en bas de page « être rappelé pour en savoir plus »). Pour en savoir plus sur la VAE, vous pouvez également consulter le site du [service public de la VAE](#).

### Objectifs

Validez votre expérience professionnelle par l'obtention d'une certification.  
Nous vous proposons un accompagnement personnalisé à la réalisation de votre dossier VAE et une préparation au jury.

### Le déroulé de l'accompagnement

- Accompagnement à la rédaction du dossier de faisabilité et à l'appropriation de la démarche VAE
- Analyse des outils (dossier de validation, référentiels d'activités professionnelles et de compétences)
- Aide à l'émergence et analyse des expériences professionnelles, choix des expériences significatives
- Accompagnement et aide à la rédaction du dossier
- Formalisation des preuves de compétences attendues
- Préparation au passage en jury : conseils méthodologiques, entretien de simulation, présentation du déroulement du jury VAE
- Conseil post-jury

### À savoir

En cas de validation partielle ou de non validation, l'entretien post-jury permettra de définir la

suite du parcours en s'appuyant sur les préconisations du jury.

### Public

Chefs d'entreprise, conjoints, salariés, demandeurs d'emploi, particuliers

### Pré-requis

Avoir une expérience professionnelle en lien direct avec la certification visée

### Durée

30 heures

### Moyens et encadrements pédagogiques

- Entretiens individuels semi-directifs ou d'explicitation avec un consultant expert
- Lecture du dossier par le consultant permettant d'apprécier son avancement et de proposer des ajustements
- Modalités d'accompagnement : présentiel et/ou distanciel
- Séances collectives selon les besoins
- Travail coaché entre les séances
- Simulation d'entretien avec le jury

### Tarif

Le tarif sera adapté à la durée d'accompagnement définie préalablement et sur la base d'un tarif horaire de **75€ de l'heure**. Le financement de l'accompagnement sera étudié en fonction du statut du candidat et de sa situation.

[Télécharger le programme](#)

### Délivré par:

- CMA PACA / Alpes-Maritimes (06) :
- CMA PACA / Var (83) :
- Agence de Saint-Laurent-du-Var : 81, avenue Léon Bérenger, 06704 Saint-Laurent-du-Var
- Agence d'Avignon : 35, rue Joseph Vernet 84000 Avignon
- Agence de La Valette-du-Var : Avenue des Frères Lumière, 83160 La Valette-du-Var
- CMA PACA / Vaucluse (84) : 35, rue Joseph Vernet 84000 Avignon

Prochaine session en cours de programmation. Vous pouvez dès à présent nous faire part de votre intérêt en cliquant sur "Être rappelé pour en savoir plus" depuis la page descriptive de l'offre sur votre plateforme.

### Tarifs:

- Dirigeant(e)s - gratuit
- Salariés / Conjointes - gratuit
- Demandeur d'Emploi - gratuit
- Autre public - gratuit